



HAL
open science

Appropriation de l'espace public : des ruelles montréalaises au quartier de Font-Vert

Jade Moreau

► **To cite this version:**

Jade Moreau. Appropriation de l'espace public : des ruelles montréalaises au quartier de Font-Vert. Sciences de l'Homme et Société. 2022. dumas-04072722

HAL Id: dumas-04072722

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04072722>

Submitted on 18 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Appropriation de l'espace public : des ruelles montréalaises au quartier de Font-Vert

par Jade Moreau



Remerciement

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'IUAR, pour m'avoir permis d'effectuer cette dernière année d'études dans un cadre d'enseignement aussi qualitatif, me donnant les clés pour la rédaction de ce mémoire.

Merci à Hélène Reigner, directrice de ce mémoire pour son accompagnement, ses conseils et ses encouragements lors de la rédaction de ce mémoire.

Je tiens également à remercier l'équipe du renouvellement urbain de Logirem, structure dans laquelle j'effectue mon stage de fin d'études en parallèle de la rédaction de ce mémoire. Pour m'avoir permis de le rédiger dans les meilleures conditions, pour le soutien et les conseils.

Plus particulièrement, je tiens à remercier Jeanine Fialon, Responsable du Renouvellement Urbain, pour avoir pris le temps de répondre à mes questionnements concernant la gestion des espaces publics dans les grands ensembles. Ainsi que Remy Yves, chef de projet à Font-Vert, pour m'avoir permis de me rendre sur le terrain et rencontrer les acteurs nécessaires à mon travail.

Pour finir, je souhaite remercier mes camarades avec qui nous nous sommes soutenus dans cet exercice complexe et qui m'ont apporté un regard extérieur très instructif.

Résumé :

Les recherches urbanistiques s'accordent à évoluer autour de la thématique du cadre de vie. C'est sur ces nombreuses lectures qu'est venue la volonté d'entreprendre ce travail de recherche autour de l'appropriation de l'espace public entre habitants et institutions. La notion d'espace public s'ancre désormais dans les territoires et les projets d'aménagements. Mais la manière de les traiter est encore très large selon les territoires, la population et les volontés institutionnelles. De nombreux travaux tendent à mettre en avant le travail essentiel au contact de la population, mais il paraît essentiel de mettre en contexte cette idéalisation. Ce travail prend donc en compte l'amélioration de la qualité de vie par un modèle ancré dans le territoire montréalais. Permettant de s'appuyer sur des expériences innovantes dont les pratiques sont devenues des mœurs. Tout en questionnant à quel niveau ces connaissances peuvent venir éclairer le projet d'un quartier en renouvellement urbain à Marseille.

Le rôle de l'espace public est fondamental dans les processus d'aménagement et notamment de renouvellement urbain mais doit-il être mené conjointement avec les institutions et les usagers ? La production d'espace public doit être pensée selon sa mixité d'usages, sa temporalité mais surtout son adaptabilité aux contextes. Est-il possible de sortir du cadre de la végétalisation à tout prix pour questionner les besoins sociaux permettant d'enrichir le travail partenarial.

Mots clés :

Espace public - Verdissement - Citoyen - Grands Ensembles - Institutions

Sommaire :

Table des sigles	6
Introduction	7
I- L'espace public: notion, enjeux, et dimensions :	10
a- Des lieux publics à la naissance de la notion d'espace public	10
b- "L'espace public": entre spatialité et socialité	12
c- Les enjeux du travail des espaces publics aujourd'hui	14
II - Un modèle d'appropriation ancré ...	18
a- L'histoire des ruelles	18
b- Le phénomène des ruelles vertes	20
c- Le lien social et l'esprit de communauté	24
III- ... adapté aux situations de résidentialisation en quartier ANRU ?	27
a- Usage et représentation des espaces publics dans les grands ensembles	28
b- Les interventions institutionnelles à Font-Vert	31
c- De nouveau projet adapté aux pratiques habitantes ?	35
Conclusion	41
Bibliographie	43
Annexes	45

Table des sigles :

ADDAP13 : Association départementale pour le développement des actions de prévention

ANRU : Agence nationale de rénovation urbaine

CS : Centre social

GE : Grand Ensemble

GUSP : Gestion Urbaine et Sociale de Proximité

HLM : Habitat à loyer modéré

MF : Maison des familles

PNRU : Programme national de rénovation urbaine

PRU : Projet de rénovation urbaine

PRIR : Programme de renouvellement urbain d'intérêt régional

PV : Politique de la ville

ZUP : Zone à urbaniser en priorité

Introduction

Le choix d'orienter ma recherche sur les espaces publics m'est venu d'une grande curiosité, à travers mes études, mes voyages et le quotidien. Ce sont des espaces qui rythment tous nos déplacements, sans jamais avoir les mêmes vocations, usages, aspects esthétiques. C'est tout naturellement que dans ce mémoire j'ai voulu répondre à mes interrogations sur ces espaces, comprendre comment ils s'animent et à travers qui.

C'est arpenter quotidiennement la ville de Marseille que mon questionnement est apparu. Dans un premier temps, mes observations se sont concentrées essentiellement sur l'aspect végétal présent dans les espaces publics. Comprendre qui les a plantés, leurs entretiens, leurs aspects spontanés et/ou sauvages. Marseille regorge de ruelles végétalisées de manière aléatoire par les habitants, ce sont des bacs de plantes le long de la chaussée, entretenus et qui rendent la déambulation piétonne accueillante. En a découlé l'interrogation autour de "l'appropriation" de ces espaces par les résidents. Je voulais comprendre qui a alimenté ces espaces et si leurs usages s'arrêtent à un aspect esthétique ou si cela apparaît comme une extension du logement.

Durant cette prospection autour de mon sujet de mémoire, j'ai dépassé les frontières de Marseille. Un travail universitaire m'a amené à Martigues, commune des Bouches du Rhône, où je devais étudier le devenir des quartiers de grands ensembles à l'heure du développement durable. J'ai ainsi pu observer l'espace public dans un territoire souvent délaissé par les pouvoirs publics. Est apparu un résultat commun, les espaces végétalisés les mieux entretenus et les plus appropriés sont ceux créés par les habitants.

J'ai alors poussé mon regard un peu plus loin, de l'autre côté de l'océan. Ayant vécu à Montréal, j'ai longuement observé le phénomène des "ruelles vertes", ce sont des espaces à l'arrière des résidences, qui sont végétalisés par les habitants. Montréal est une ville très novatrice dans son engagement de lutte contre le réchauffement climatique, et le label "ruelle verte" apparaît comme une incitation pour les habitants d'y contribuer. C'est donc à partir de mes lectures autour de cette organisation, que ma réflexion s'est portée sur le rôle des pouvoirs publics dans l'appropriation des espaces publics.

Au même moment, j'ai commencé mon stage de fin d'étude à la Logirem, bailleur social Marseillais. Mes missions au sein du pôle Renouvellement Urbain m'ont amené à suivre la rénovation du quartier de Font Vert (14^e arrondissement), qui est apparu comme un terrain d'étude idéal. S'y mêlent urbanisme transitoire, jardins partagés et appropriation sauvage, le tout sur l'espace public. De plus, ma position interne au bailleur social m'a permis de pouvoir répondre au rôle des institutions dans l'organisation de ces espaces.

C'est ainsi qu'est venue la volonté de confronter un terrain dont l'appropriation des espaces publics par la végétalisation est ancrée et encadrée. Face à un territoire en recomposition où

il existe toute une réflexion sur sa résidentialisation. Mon questionnement pour ce mémoire est le suivant :

D'après l'exemple des ruelles montréalaises, comment l'encadrement par les pouvoirs publics et l'injonction à la végétalisation, apparaît comme une solution (ou non) dans l'appropriation de l'espace public à Font-Vert ?

Ces territoires très opposés géographiquement et socialement sont rarement mis en parallèles. Seulement il m'a paru enrichissant de tirer des exemples d'un territoire moteur pour un quartier qui tend à terme vers de nouveaux aménagements et une mixité sociale et fonctionnelle.

Instinctivement, la réponse à cette problématique tendrait vers un retour négatif. En effet, pour de nombreux auteurs, les quartiers de grands ensembles des années 1970 sont "vides de sens" et ne sont utilisés qu'à des fins de déplacements. La question de l'encadrement institutionnel peut paraître dérisoire face aux difficultés de gestion et d'entretien des espaces. Seulement, il s'agit ici de pousser la réflexion dans le cadre d'un projet de NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain), où il existe de réelles réflexions en collaboration avec les habitants et de nombreux acteurs autour du dynamisme et de la culture de ces espaces.

Le parallèle avec la ville de Montréal et notamment l'arrondissement du plateau Mont-Royal, n'est pas dénué de sens car ce phénomène de "ruelles vertes" est apparu dans une période de forte densification de la ville et des méfaits l'accompagnant.

D'un point de vue méthodologique, ce mémoire s'appuie sur un travail de recherche bibliographique et documentaire autour de la construction de la notion de l'espace public, son évolution à travers le temps et l'apparition de l'appropriation des habitants. Ce travail de recherche met ensuite l'accent sur la construction des grands ensembles et la démocratisation de la participation citoyenne. Par la suite, je confronte ces différents apprentissages à l'aide d'outils d'enquêtes comme les entretiens semi-directifs, les observations ou encore les entretiens informels. Ces enquêtes ont été expérimentées dans le quartier prioritaire de Font-Vert, et les limites de ma recherche ne permettent pas de constituer une vérité propre à chaque territoire. Dans un même temps, j'ai réalisé un travail d'enquête à distance au sein du territoire montréalais, et me suis appuyé sur mon vécu des lieux.

Pour tenter d'apporter une réponse à la problématique posée nous reviendrons dans un premier temps sur l'histoire de l'espace public. D'abord considérés comme des lieux publics avant la naissance de la notion d'espace public, entraînant une confrontation entre un

espace spatial et social pour mettre en avant les enjeux d'aménagement actuel. Dans un second temps nous nous intéresserons au modèle d'appropriation qu'est le territoire montréalais, en saisissant l'histoire des "ruelles vertes" amenant à un véritable phénomène constructeur d'un esprit de communauté. Enfin, nous le confronterons à une situation de renouvellement urbain, en comprenant les usages des espaces publics dans les grands ensembles, pour mettre en avant les potentialités à l'échelle habitante.

Point méthodologique :

Pour le travail de terrain lié à Montréal je me suis appuyée sur mes connaissances vécues de la ville, y ayant vécu de 2019 à 2020. J'ai décidé de me concentrer essentiellement sur le quartier Plateau Mont-Royal. Pour comprendre au mieux les enjeux des projets de "ruelles vertes" je me suis entretenu avec Sami Ghzala, attaché politique à l'arrondissement du plateau Mont-Royal pour l'équipe du verdissement citoyen. Mais aussi avec Annabelle Mazoyer qui a été assistante de recherche sur le sujet du développement durable et ses applications dans le milieu urbain à Montréal, pour l'UQAM (Université du Québec à Montréal). Et enfin, j'ai pu reprendre contact avec une ancienne voisine qui a longtemps vécu dans un appartement donnant sur l'une de ces ruelles.

Pour l'étude de terrain de Font-Vert ce fut plus facile car j'étais en direct auprès du chef de projet renouvellement urbain de la Logirem, Rémy Yves. Cela m'a permis d'aller régulièrement sur le terrain pour suivre la fin du chantier transitoire, son inauguration et enfin le bilan de l'expérience. J'ai ainsi pu échanger de manière informelle avec Les Marsiens et Cabanon Vertical, collectifs en charge du chantier. Mais aussi La Compagnie des Rêves Urbains qui avait une mission de concertation avec les habitants. Et enfin, les acteurs locaux comme l'association de locataires mais aussi les habitants participants aux échanges. La difficulté de ce travail fut de gérer la frustration de ne pas pouvoir rencontrer les réticents aux projets.

I- L'espace public: notion, enjeux, et dimensions :

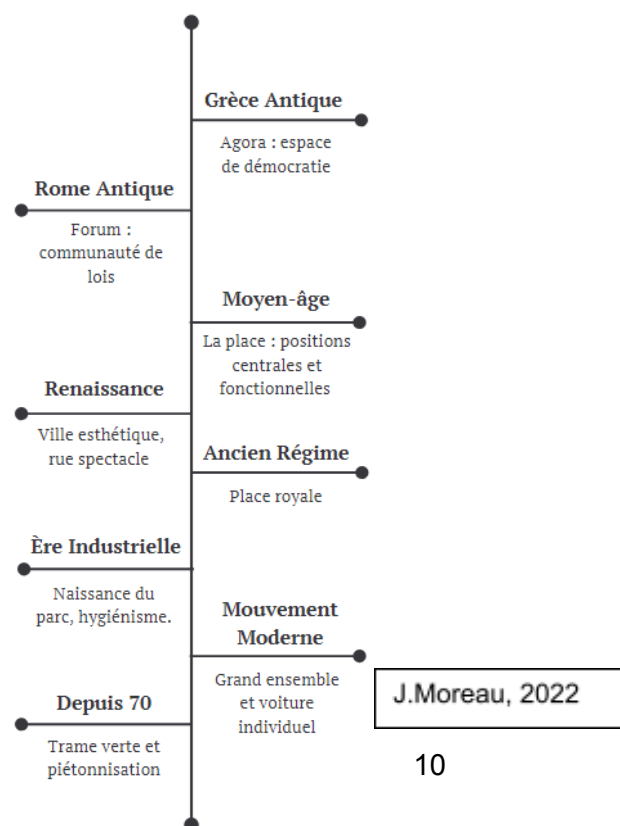
La notion d'espace public est complexe et affecte plusieurs disciplines des sciences sociales, de la philosophie en passant par l'aménagement du territoire. Il est donc difficile de déterminer le sens et de le saisir, chaque professionnel s'en saisit à sa manière, le rendant riche et problématique. L'espace public a d'abord été un espace formel et matériel relevant d'un aspect technique, mais il tend à évoluer en l'analysant à travers les sciences sociales permettant de mieux le comprendre. Il est tout de même essentiel d'évoquer une définition généraliste : «*tout espace, au sens physique mais aussi virtuel du terme, accessible à tous et ayant la capacité de refléter la diversité des populations et des fonctionnements d'une société urbaine*» (Ilaria CASILLO, 2013). Cette définition incarne le paradoxe de ces définitions, par l'aspect matériel et immatériel, c'est à lire l'interaction du social et du spatial dans l'espace public. Nous pouvons aussi utiliser la définition employée par Antoine Fleury dans sa thèse sur les espaces publics : "un système de lieux et d'acteurs, inscrit dans un contexte géographique à plusieurs échelles". Cet extrait met en évidence la multiplicité des pratiques qui construisent ces espaces. Pour les propos que je vais développer, il est important de saisir que les pratiques du public et les stratégies des institutions façonnent l'espace public.

Dans un premier temps nous allons voir comment ce système d'interrelation s'est construit.

a- Des lieux publics à la naissance de la notion d'espace public :

Dans l'histoire de l'Europe occidentale les définitions sont larges et vont d'un espace concret à un espace symbolique. Mais tout a commencé par l'espace public comme objet politique. C'était l'espace emblématique de la démocratie. Durant la Grèce antique, l'"agora" représente un espace ouvert, libre occupation. Au centre un espace est dédié à la prise de parole où chacun intervient de manière égalitaire. Dans la Rome antique, le principe est le même, le "forum" est un vaste espace central, représentant le cœur de l'urbanisme civique, civil et religieux. Au Moyen-âge, l'espace change, la ville est un espace de contact caractérisé par sa clôture et

L'ESPACE PUBLIC DANS LE TEMPS



son accessibilité. La place y est centrale et dotée d'une symbolique forte car c'est l'espace protégé et convivial de la ville.

C'est à la Renaissance que la ville change de visage et prend un aspect esthétique important. Le courant humaniste, artistique et littéraire bouleverse la création architecturale et les places deviennent des espaces de spectacles. Le siècle des Lumières suit cette impulsion avec l'art des parcs et jardins comme lieux de vie sociale. C'est à partir de cet aspect de l'aménagement que Kant met en avant la notion d'espace public. Il le définit comme un lien social qui se met en place dans les activités de solidarités. Ainsi le "public" est perçu comme un espace de liberté, permettant de faire la médiation entre le citoyen et l'Etat à travers le débat. A la suite, le mouvement haussmannien change l'aspect et l'usage des villes. Le citoyen a désormais une place active, il circule et se détend au sein de son espace de vie. Concrètement ces nouveaux usages se reflètent dans des voies de déplacements plus larges et dans l'apparition des jardins urbains. Le mouvement moderne ne cesse de mettre l'individu au centre des préoccupations, que ce soit du point de vue social, économique et technologique. Pour améliorer le cadre de vie, l'intégration de la nature prend part au débat et l'on voit se développer les cités jardins. C'est de là qu'apparaît un urbanisme progressiste mettant la fonctionnalité, le progrès social et technique au centre de ses objectifs. La charte d'Athènes a édicté quatre fonctions qui sont au cœur de ces réflexions : habiter, circuler, travailler et se recréer. L'espace public se constitue désormais avec l'espace habité et leurs implantations, en faisant un espace résiduel investi comme lieu public. A cela s'ajoute l'accroissement de l'automobile tendant à la périurbanisation qui transforme les usages et les formes des lieux publics. L'individualisme et la privatisation s'installent, changeant l'espace public en simple lieu de circulation.

Au même moment, plusieurs auteurs tentent d'expliquer les phénomènes qui animent l'espace public, et certains s'opposent. Le sociologue Richard Sennett perçoit l'espace public comme un espace façonné sur le modèle privé. En effet, sa thèse défend le fait que l'aspect psychologique prend plus de place et en vient à effacer les repères. Il conclut en affirmant que les émotions remplacent la civilité. En parallèle, la politologue Hannah Arendt reprend le principe de la démocratie athénienne où l'espace public et politique coïncident et s'opposent à l'espace privé. Ainsi, l'espace de vie domestique représente une nécessité tandis que la vie politique est une liberté.

Toutes ces études autour de l'espace public ont permis, depuis les années 1970, de réinvestir ces espaces dans un objectif d'amélioration du cadre de vie. C'est à travers de nouvelles représentations de la ville que se développent des mouvements de contestation : "les luttes urbaines". S'installe un mouvement urbanistique dit "culturaliste" dont l'architecte L.Frier est le chef de file car il « considère les espaces d'usages publics comme l'élément structurant de la reconstruction des villes européennes ». Ce mouvement considère la rue

comme un espace collectif d'intégration sociale. Il s'agit donc aussi d'une préoccupation sociale où l'on considère l'habitant et sa vie quotidienne. Cela se reflète par l'apparition d'espaces verts entre l'habitat et la voirie, les initiatives de trame, de piétonisation des rues etc.

L'espace public n'est pas une institution ni une donnée historique, c'est un espace fragile qui dépend de l'intérêt général qu'on lui porte. Au fil de l'histoire, il devient un lieu de légitimation politique mais très inégalitaire selon les opinions et les classes politiques.

b- «L'espace public»: entre spatialité et sociabilité

De manière universelle, l'espace public s'applique à un objet spatial, c'est-à-dire un espace ouvert et accessible à tous (T.Paquot, 2014). Mais il existe un flou dans cette notion dû à son objet social. En effet, c'est un espace de confrontation de l'ensemble des natures sociales, c'est le terrain du vivre ensemble car les usagers n'ont pas le choix que d'y croiser d'autres usagers parfois très différents. Chacun partage un espace ouvert en découvrant d'autres modes de sociabilité sans jamais aucune obligation. C'est la thèse que défend Thierry Paquot dans son ouvrage sur l'espace public : *“ En effet, l'espace public évoque non seulement le lieu du débat politique, de la confrontation des opinions privées que la publicité s'efforce de rendre publiques, mais aussi une pratique démocratique, une forme de communication, de circulation des divers points de vue ; les espaces publics, quant à eux, désignent les endroits accessibles aux publics, arpentés par les habitants, qu'ils résident ou non à proximité.”* Il rappelle aussi de manière très explicite son objet spatial : *“Ce sont des rues et des places, des parvis et des boulevards, des jardins. L'occupation et l'appropriation des espaces publics dans les grands ensembles et des parcs, des plages et des sentiers forestiers, campagnards ou montagnaux.”*

Mais ces espaces peuvent aller au-delà de la simple comparaison entre les usagers qui se croisent sans jamais se parler, ils ont le pouvoir de l'association où tout le monde y a sa place. C'est ainsi que le définit le Code Civil : *“ Il est des choses qui n'appartiennent à personne et dont l'usage est commun à tous.”* Mais c'est aussi la thèse que défend le paysagiste Alain Marguerit : *“ Chacun doit avoir sa place mais chacun ne doit pas avoir son exclusivité. [...] L'espace public, c'est un endroit de lutte, de confrontation mais peut-on faire en sorte que ces confrontations deviennent des associations ?”*

L'ensemble des auteurs ayant étudié et analysé l'espace public se rejoignent sur le fait que les activités qui s'y passent dépassent les seules délimitations du sol. Ce sont bien des

espaces non bâtis mais ils peuvent avoir des aménagements très différents allant de la rue au boulevard mais aussi du parc au jardin, impliquant des usages différents. Malgré le fait que chacun des auteurs cité plus haut affirment que les usagers font l'espace public, il existe des stratégies d'aménagement. Les villes peuvent défendre plusieurs enjeux anticipant ainsi les usages.

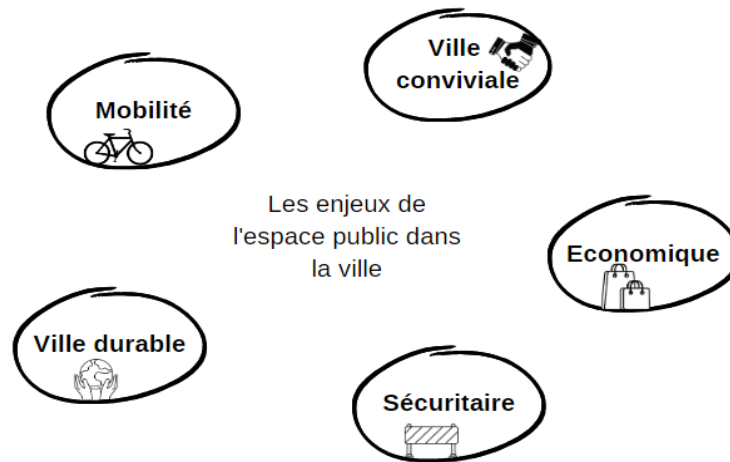


Schéma "Enjeux des Espaces publics"
J.Moreau - 2022.

C'est le rôle des maîtres d'ouvrage de mettre en place ces dispositifs techniques et spatiaux en prévision des attitudes des usagers. Ce travail en amont est essentiel à une bonne appropriation des lieux, permettant d'éviter les espaces abandonnés ou ségrégués. Il faut aussi saisir qu'un espace ne doit pas être condamné à une seule fonction et être pleinement intégré dans son environnement, entraînant sinon des risques d'exclusion d'une partie des individus.



La place du Capitole à Toulouse aux multiples usages : économiques, conviviale, mobilité ...
Wikipédia.com

Une fois qu'un espace est mis en service chacun est libre d'y exercer les pratiques envisagées voire de les détourner. En effet, les concepteurs mettent en avant l'affectation qu'à l'espace mais les pratiques sont ce qu'on en fait. Il s'agit de la dimension humaine. C'est une thèse défendue par Sabine Vassart, qui identifie l'espace comme une expérience vécue de manière physique et symbolique, il n'est donc pas neutre. Mais, elle explique qu'avant d'en arriver à une pleine appropriation il existe plusieurs étapes. Tout d'abord le contrôle par le biais d'une régulation d'accès à certains espaces, ensuite le marquage permettant une prise de possession des lieux de manière matérielle ou symbolique et enfin la personnalisation par les individus. Il y a donc toute une première dimension par la régulation du concepteur qui peut parfois être perçue comme trop rigide.

Cette réflexion implique des questionnements autour d'une nouvelle façon de concevoir les espaces. Comment anticiper et impliquer les pratiques des usagers ? Faut-il redéfinir les usages d'un espace par du mobilier fixe ? Malgré une notion floue, l'espace public représente une culture à part entière selon sa conception, ses pratiques et sa localité.

c- Les enjeux du travail des espaces publics aujourd'hui

Les enjeux de l'aménagement des espaces publics tendent à évoluer vers des nouvelles pratiques et des nouvelles préoccupations.

La durabilité :

Dans un premier lieu, c'est l'urgence climatique et la recherche du changement des pratiques qui prend place. Le monde s'urbanise à une vitesse importante, il faut donc être en mesure de concilier les enjeux économiques, sociaux et écologiques de la durabilité. Depuis le rapport de Brundtland (1987) l'enjeu est l'appropriation de l'ensemble des acteurs à toutes les échelles, d'un débat mondial sur le problème du développement. Ainsi, la petite envergure d'un espace public n'en est pas moins essentielle. En effet, ce sont les zones de respiration dans des milieux urbains, mais aussi des lieux de sociabilité pouvant conscientiser et sensibiliser les citoyens. L'espace public sert donc à l'impulsion de transformation durable mais aussi de moyens de communication avec les habitants.

L'enjeu est donc d'améliorer l'environnement urbain par différentes entrées, que ce soit la manière de se déplacer ou bien la revalorisation du cadre de vie. C'est souvent le premier axe des politiques de développement durable à l'échelle locale. Par exemple, à cette échelle d'intervention, les modes de déplacements ne visent pas seulement à diminuer la circulation automobile pour rendre la ville plus agréable, mais à l'échelle d'une place d'améliorer le

cheminement piéton et la qualité esthétique. Il en est de même pour la végétalisation. A une échelle globale, il s'agit de réduire l'effet d'îlot de chaleur mais cela comprend aussi une démarche de confort visuel pour les usagers.

Aujourd'hui les espaces publics peuvent être une réponse à l'extension rapide des surfaces urbanisées délaissant la biodiversité. Les expériences de rapport aux milieux sensibles se raréfient pour les usagers. Ainsi, les perceptions sensorielles changent, pouvant pousser une majorité de citoyens à se désintéresser à la nature, réduisant ainsi les actions en faveur de l'environnement. Les espaces quotidiens doivent être en mesure de permettre d'interagir dans un paysage naturel indispensable au bien-être.

Au-delà des interrelations avec la nature, les espaces publics tendent à devenir de véritables lieux de convivialité.



Réduction de la place de l'automobile à Montréal
cremtl.com

La convivialité :

Cette recherche de la convivialité, du partage, de l'échange et de la participation, tous ces mots qui poussent à aller vers l'autre, n'est pas récente. Mais l'effet de la pandémie de Covid-19 n'a fait qu'accentuer cette volonté. En effet, suite à une longue période d'éloignement il s'agit de réaffecter aux trottoirs, rues et places leurs fonctions d'origine de regroupements et d'espaces de rencontres. Il existe une prise de conscience de la part des citoyens sur la recherche d'une qualité de vie à proximité. L'espace public ne doit plus être qu'un simple espace de circulation, il s'agit de libérer l'espace pour le rendre agile et ne plus segmenter selon les usages.

Anne-Marie Broudehoux montre qu'à Montréal la situation d'isolement contraint a mis en avant la qualité de l'espace public. Ils ont permis de maintenir le contact de proximité, l'échange avec ses voisins. Il s'agissait d'agrandir son espace domestique tout en respectant les consignes sanitaires. C'est une expérience qui s'avère être universelle, beaucoup d'autres métropoles ont compris l'importance de l'accès à des espaces publics de qualité. Des initiatives spontanées ont vu le jour, permettant de mettre en avant la créativité, comme le "pop-up park à Budapest" (photo ci-dessous).



Pop-up park Budapest
Urbanews.fr

De manière paradoxale, la pandémie a permis un revirement positif pour la santé publique, mettant en avant une population active et solidaire. Les citoyens se sont adaptés en permanence aux règles sanitaires imposées, en détournant les usages habituels afin d'utiliser les aménagements extérieurs. Certaines collectivités ont su s'inspirer de ces aspects positifs pour revoir l'aménagement urbain de manière participative. Par exemple, dans les espaces verts, le mobilier est devenu amovible, plus grand et en matériaux plus esthétiques. Les usagers sont force de propositions alternatives qui invitent à plus d'attention sur la manière de voir l'espace public, en considérant les usages existants.

Malheureusement, des inégalités territoriales subsistent notamment dans les quartiers de Grands Ensembles mais des programmes d'aménagements tendent à mettre en place des démarches d'améliorations des espaces extérieurs.

Les projet ANRU :

Dans les projets de renouvellement urbain, la question des espaces publics n'a pas toujours été une priorité. Il s'agissait dans un premier temps de réhabilitation au sein même des logements. Dans le cadre des PRU puis des NPNRU, les pouvoirs publics ont intégré les

espaces publics dans la réflexion urbaine. Il s'agit d'un défi important pour les quartiers de Grands Ensembles car ils sont souvent considérés comme des espaces subis qui n'ont jamais été pensés.

Il s'agit désormais de les considérer au sein même de la notion "d'habiter", afin que chacun soit en mesure de s'approprier l'espace et qu'il ne soit pas exclusivement aux mains du commerce illégal. Les programmes de NPNRU considèrent désormais les problématiques de paysage urbain, de mobilité et de mixité sociale dans les espaces extérieurs. Cela traduit le fait que l'espace public est indispensable comme support d'identité d'une ville ou d'un quartier et du vivre ensemble. Ce sont donc des sujets importants, qui sont étudiés pour leurs complexités et leurs nombreux atouts dans les projets de renouvellement urbain. Au sein des programmes c'est le terme de "résidentialisation" qui est employé pour une amélioration du cadre de vie des quartiers d'habitat social. Les investissements accordés à ce type d'opération permettent de sortir du cadre fonctionnel des grands ensembles.

Au-delà du changement d'image de ces espaces publics délaissés, il existe une volonté pour les politiques publiques de "prévention situationnelle". En effet, les quartiers de grands ensembles doivent faire face aux enjeux sécuritaires de l'aménagement. La volonté est donc d'investir les espaces publics avec les habitants afin que la délinquance n'y trouve pas sa place. Seulement, ce procédé de clarification des statuts met les habitants au cœur de la surveillance du quartier sans leur volonté.



Travaux de résidentialisation Picon Busserine.
Archive Logirem

Ainsi les projets de rénovation urbaine que porte l'ANRU, cherchent, en s'appuyant sur le potentiel des sociabilités existantes, à redynamiser les espaces extérieurs. Lors de l'étude du quartier de Font-Vert, nous verrons qu'il existe de nombreux espaces avec beaucoup de potentiel, permettant d'améliorer le quotidien des habitants.

II - Un modèle d'appropriation ancré :

a- L'histoire des ruelles

A l'origine, les ruelles apparaissent dans la première phase de densification de la ville de Montréal, dans les années 1800. A cette époque, l'industrialisation gagne du terrain et la ville connaît le développement de son industrie manufacturière, entraînant un fort étalement urbain. Ces activités attirent de nombreux immigrants européens, ainsi que d'anciens agriculteurs venus des campagnes, créant ainsi les premiers quartiers ouvriers. Cette densification entraîne une construction massive de logements, généralement dense et peu coûteux, destinés aux ouvriers. Ces logements ouvriers sont munis de hangars à l'arrière des îlots d'habitation communiquant avec des petites rues : ce sont les ruelles. A cette époque elles servent essentiellement pour l'accès aux logements par les domestiques, comme pour la livraison de charbon. Son équivalent dans la construction française est la "porte cochère", qui sert à accéder à une cour ou un garage par la rue.

Ces ruelles faisant la particularité de l'urbanisme montréalais sont principalement en forme de H, permettant à l'époque de privilégier l'accès aux cochers.

Ces ruelles changent à partir des années 1940, avec la disparition des hangars et progressivement la fin du chauffage au charbon. Les usages changent et les ruelles deviennent le terrain de jeux des enfants et le passage des marchands. Les habitants s'approprient les lieux en y faisant ce qu'il ne faut pas montrer côté rue de passage, par exemple sécher le linge. Ces passages sont relativement fréquentés et vivants.

Mais la réputation de ces ruelles se dégrade notamment en 1944 avec l'assassinat d'un sergent par des cambrioleurs. Ce sont des espaces cachés où des trafics et du petit banditisme sévissent.. Au même moment, l'automobile prend de la place dans la ville et les rues concentrent l'action des services publics comme le déneigement ou le débarrasement des ordures. Les ruelles sont laissées pour compte, les hangars ouvriers ne servent plus et se détériorent entraînant des incendies. C'est à ce moment que la ville décide de prendre position en mettant en place le premier programme de subvention visant la démolition des hangars.



Une ruelle située derrière la rue Berri, à Montréal, en 1944.
Archives de la Ville de Montréal

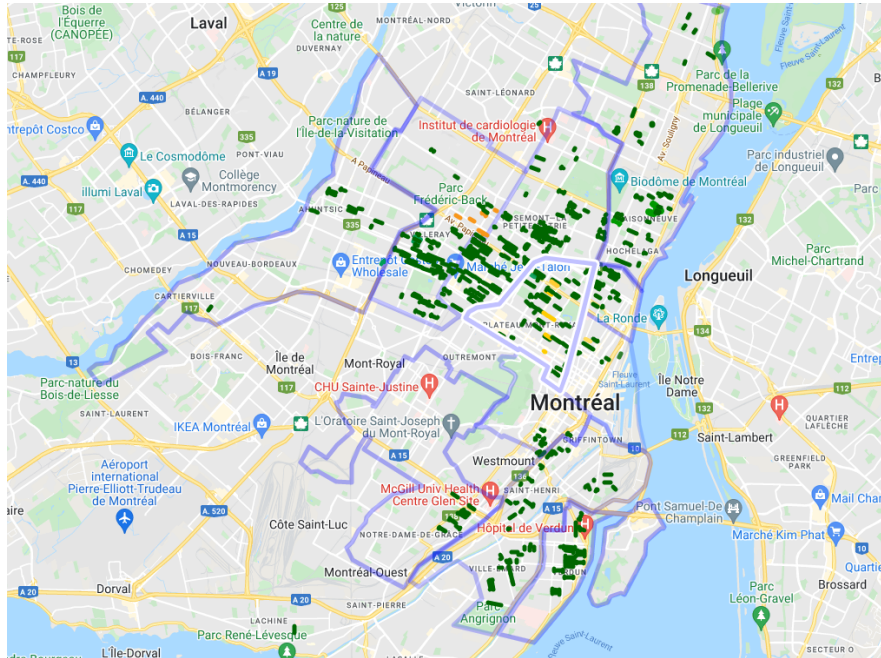
Dans les années 1980, Jean Drapeau est maire de la ville, il est reconnu pour les projets grandioses qu'il défend. C'est ainsi qu'il met en place deux programmes permettant de faire face à la dégradation des ruelles ayant perdu leurs fonctions primaires : "Opération Tournesol" et "Place au soleil".

Dans un premier temps il s'agit de sécuriser les ruelles en détruisant les installations délabrées, pour à terme améliorer les conditions d'ensoleillement dans les quartiers. Des subventions sont délivrées aux propriétaires souhaitant agir dans ce sens. Par la suite, la volonté est de revitaliser les ruelles pour améliorer le cadre de vie des habitants.

La municipalité a pris en compte le caractère spécifique des ruelles pour en tirer les meilleurs atouts car il s'agit du quotidien de tous les habitants du centre-ville. L'action tend donc à garder son aspect authentique en le rendant plus sécuritaire. "Place au soleil" répond à un véritable besoin pour la ville et ses habitants. Seulement le programme est abandonné en 1988 car il est considéré comme trop coûteux. Mais un engouement s'est créé au sein des habitants des quartiers qui décident de s'investir et en 1990, les premières ruelles vertes apparaissent avec l'impulsion des éco-quartiers. Le programme éco-quartier est inscrit dans chacun des arrondissements de la ville pour promouvoir l'éco civisme et améliorer les milieux de vie. Cela passe par l'éducation environnementale et l'implication citoyenne. La gestion de ces missions est confiée à des organismes à but non lucratif, ce sont donc les interlocuteurs privilégiés des habitants pour les missions environnementales de la ville. Ainsi, les ruelles vertes sont le résultat d'une collaboration entre les habitants et soutenues par la



ville par l'intermédiaire de l'éco-quartier. Le fruit de ce programme est le verdissement permettant de réduire les îlots de chaleur et d'améliorer la qualité de l'air, d'embellir le paysage en enrichissant la biodiversité pour ainsi renforcer le sentiment d'appartenance et de sécurité dans le quartier.



Identification des ruelles sur l'île de Montréal
ville.montreal.qc.ca

b- Le phénomène des ruelles vertes

Est considéré comme phénomène une *“chose qui se fait remarquer par son caractère extraordinaire, singulier, exceptionnel”* et qui peut *“devenir un sujet d'expérience”*. Installé maintenant depuis de nombreuses années, les ruelles vertes font partie du patrimoine de la ville de Montréal. Elles sont devenues l'espace essentiel au développement des nouvelles politiques environnementales et sociales. Il s'agit dans un premier temps d'un système extrêmement élaboré.

Installation et fonctionnement :

Les projets de ruelles sont déposés à partir du 1er octobre et sont lancés pour un processus d'environ 6 mois. Les démarches pour l'aménagement des ruelles sont très organisées et connues de tous. Lors d'un entretien avec Sami Ghzala, attaché politique chargé du verdissement de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, j'ai pu comprendre le déroulé permettant d'arriver jusqu'à une ruelle verte.

Tout commence par une impulsion citoyenne. Les riverains doivent créer un *“comité vert”* afin de démarcher le maximum de leurs voisins. Il faut que 70% des habitants acceptent le projet avec un minimum de 30% de propriétaires. Une fois ces discussions engagées et si la

majorité consent, le comité peut déposer le dossier de demande de projet “ruelle verte”. L'écoquartier de l'arrondissement est chargé de l'évaluation du projet par le biais de visites de faisabilité. Si le dossier est solide, il est validé. Sami Ghzala, m'a expliqué que les arrondissements reçoivent de plus en plus de demandes mais ils ne peuvent en réaliser qu'environ 6 par an.

Une fois le projet accepté, le travail se fait en interne avec les membres de l'écoquartier et du comité citoyen. Il s'agit de travailler avec des architectes, des urbanistes et des paysagistes pour prévoir le meilleur aménagement possible. Une fois les plans effectués, ils sont présentés aux autres résidents où Sami Ghzala a un rôle de médiation auprès des plus réticents. Ce moment d'échanges sert de concertation pour les dernières modifications potentielles.

Ensuite, les travaux sont réalisés par la ville. Il s'agit essentiellement d'excavation afin d'effectuer ensuite les plantations. Le comité, accompagné d'un aménagiste paysagé, propose des essences. La ruelle est inaugurée à l'été avec les élus. Et à partir de là, elle est entretenue par les riverains. L'écoquartier reste toujours en contact avec le comité vert, afin de les relancer s'il y a un manque d'entretien ou bien pour effectuer d'autres petits travaux tel que des déplacements de bacs ou encore des conseils d'entretiens.

Pour avoir discuté avec les responsables d'écoquartiers ainsi qu'une des riveraines, le constat est le même: l'installation et l'encadrement sont très bien calibrés. Il existe actuellement un guide d'aménagement qui peut différer selon les particularités des arrondissements. A terme, les écoquartiers veulent aussi être en mesure de proposer un guide plus technique sur les pratiques de jardinage, c'est-à-dire des conseils sur les essences à planter, des informations de base sur l'entretien etc.

On peut considérer les ruelles vertes comme des phénomènes car ce sont des faits ancrés sur le territoire mais qui relèvent du caractère exceptionnel de la ville notamment par l'engagement politique en termes d'environnement.



Valeur environnementale :

Dans une grande ville comme Montréal, comprenant près de 1,7 millions d'habitants, la biodiversité s'est appauvrie au fil des constructions. Dans ce contexte, l'avantage urbanistique des ruelles tombe sous le sens



et permet à la ville de compenser la forte minéralisation. Ces fortes impulsions en faveur de l'environnement sont possibles du fait de la municipalité en place depuis 2017 : "Projet Montréal". Portées par la mairesse Valérie Plante, les ambitions reposent sur la qualité de vie, l'urbanisme durable et l'intégrité de l'administration. Cela fait deux mandats que la ville est portée par des engagements portant essentiellement sur l'environnement, le logement, le verdissement de la ville mais aussi la démocratie et la participation citoyenne. Ainsi, depuis 2017 la municipalité passe par des moyens concrets comme l'aménagement des quartiers verts reliés par des réseaux verts. Les "ruelles vertes" ont pleinement leurs places au sein de ces projets politiques.

Les ruelles ont toujours été des espaces intimes et calmes très appréciés des riverains avec un grand potentiel de convivialité. Mais il a fallu un peu plus de temps pour y instaurer la nature. Il s'agit dans un premier lieu de réaménager les ruelles à l'abandon. Mais au fil du projet, l'enjeu de lutte contre les îlots de chaleur et la volonté de créer des lieux de convivialité prennent plus de sens. Lors de mon entretien avec un responsable de l'équipe de verdissement citoyen, il a bien spécifié que la priorité pour la ville est l'impact positif sur l'environnement. La ville ne cesse de se densifier, c'est donc une des solutions trouvées par la collectivité pour améliorer la qualité de l'air. En effet, l'une des actions majeures de ces projets est de retirer l'asphalte afin d'augmenter les surfaces perméables. C'est une manière d'allier une amélioration de la qualité de vie des habitants tout en conscientisant les moyens d'agir. Ces réflexions s'appuient sur le modèle dit de "ville durable", qui peut se partager en plusieurs domaines comme la mobilité, les politiques de lutte contre les changements climatiques ainsi que de nouvelles réflexions sur les modes de vie des citoyens. Tous ces champs d'actions ne sont que le reflet des multiples défis actuels : l'effondrement de la biodiversité, l'épuisement des ressources naturelles etc.



Verdissement de ruelle
crédit : arrondissement Plateau-Mont-Royal

Au-delà du concept de ville durable, la municipalité cherche à défendre les enjeux d'une ville-santé créée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Il s'agit de réfléchir aux espaces urbains de sorte à favoriser la santé et le bien-être des habitants. Ce concept d'aménagement inclut toujours une dimension participative de production des espaces pour le citoyen.

Ainsi, la ville de Montréal s'intègre dans une spirale d'investissement en matière de lutte contre le réchauffement climatique. En dehors des nombreux projets de "ruelle verte", la municipalité permet l'accès à des quartiers durables en encourageant une économie circulaire, verte et responsable. C'est le principe des "éco-quartier" vu plus haut. Tous ces engagements ne sont pas anodins. Depuis quelques années, la ville de Montréal endosse le rôle de leadership et ne cesse de faire preuve de créativité. Dans son plan de développement durable de 2016, la ville évoque la volonté d'être un exemple grâce à de nouvelles réflexions sur l'appropriation d'un centre-ville durable et accessible à tous. De ces recherches ressortent les nouveaux rapports entre les habitants et la ville, dûs à une prise de conscience environnementale mais aussi à la crise sanitaire qui contraint chacun de rester chez soi. La proximité avec des espaces verts paraît donc indispensable pour répondre aux enjeux environnementaux et sociaux. Lors de mon entretien avec Annabelle Mazoyer, sociologue, il est ressorti que les ménages sont à la recherche de lieux de vie arborés car ils favorisent une meilleure santé, sont favorables aux rencontres et rendent à la ville un aspect plus sécuritaire. Un rapport de l'Institut national de santé publique du Québec

de 2003, met en avant des scores très bas de détresse psychologique chez les personnes habitants proche d'espace vert.



Exemple d'aménagement de ruelle
crédit : arrondissement Plateau-Mont-Royal

Ainsi, Montréal que j'étudie ici comme une ville "laboratoire", met en lumière l'idée que les espaces publics et leurs traitements sont une perspective d'avenir dans la vie urbaine durable. Il est possible d'apporter une deuxième vie au patrimoine urbain à l'heure de l'urgence climatique. C'est ce qu'affirment Bailly et Bourdeau-Lepage (2011), il faut adapter l'utilisation des espaces urbains actuels dans un objectif d'amélioration de la qualité de vie, et pas chercher perpétuellement des nouveaux modèles. Mais il ne faut pas négliger l'aspect social du développement durable et un des grands principes est celui de la responsabilité de chacun d'agir en faveur des générations futures. Nous allons donc voir comment l'esprit de communauté et la participation citoyenne dans les ruelles, interviennent dans ce principe.

c- Le lien social et l'esprit de communauté

La participation citoyenne indique souvent un changement dans l'action publique qui impulse des dynamiques sociales importantes au sein du territoire. Dans le cadre des "ruelles vertes", elle répond à une demande de la population d'agir en faveur de l'environnement et d'espaces publics sains.

Vie démocratique :

En milieu urbain, une grande partie de la population vit seule. A Montréal d'après "Statistiques Canada" c'est presque 19% de la population. Cette observation appuie l'affirmation selon laquelle les espaces publics communs sont essentiels. Les ruelles sont un lieu de proximité directe avec le voisinage. L'impulsion des projets de "ruelles vertes" peut être individuelle mais pour arriver au bout du projet, un noyau d'habitants doit être constitué pour mettre en place la concertation citoyenne. Chacun est donc en mesure de saisir le sort de leurs espaces communs, c'est l'origine des premiers liens sociaux de la ruelle.

Ce lien est encouragé par les arrondissements, qui proposent à chacun de trouver son espace entre l'idée d'un espace sécuritaire, récréatif, esthétique ... Les chargés de secteur sont véritablement en mesure de s'adapter à tous les quartiers selon la volonté des citoyens, le temps et les moyens accordés. La ville et les citoyens y trouvent leur intérêt, pour vivre ensemble et participer à des projets communs. S.Ghzala du secteur plateau Mont-Royal, m'a parlé de l'existence de petites initiatives spontanées et non encadrées dans les ruelles, même ce sont des installations éphémères. Cela démontre le fait que les actions individuelles ne sont pas durables, l'implication de plusieurs citoyens décuple les effets positifs.

L'auteure Joëlle Zask qualifie les ruelles de "laboratoire de vie démocratique". En effet, il s'agit d'une participation quotidienne des habitants pour une "chose commune", c'est-à-dire l'aménagement collaboratif d'espace de la ville.

Pour les riverains, les ruelles ne sont pas "appropriées" mais il s'agit d'un bien commun autour duquel les habitants s'organisent pour sa gestion, formant ainsi une communauté. L'auteure J.Zask emploie le terme de "mouvement des ruelles". Ce terme est tiré d'une forme de démocratie où les citoyens tiennent eux-mêmes le pouvoir sans intermédiaire. Cette forme de mouvement participatif autour d'un but



commun, est une source d'inspiration car il permet une participation active à la vie sociale

autour de valeurs réelles et déclinables en actions. Ce modèle est encadré par la ville lorsqu'il est nécessaire. Par exemple au sein de l'équipe de verdissement citoyen il existe des responsables de médiation permettant de faciliter le dialogue avec des personnes réticentes ou ne saisissant pas la portée du projet. Une fois le projet installé, cela permet aussi d'accompagner et de ne pas abandonner les initiatives.

Communauté :

Une fois la ruelle aménagée, elle se transforme en véritable "milieu de vie". Les adultes s'investissent dans la plantation et l'entretien pour la qualité de vie de chacun, les enfants y jouent c'est une façon indispensable de s'éduquer et de coexister. Ces phénomènes sont assez inhabituels pour une grande ville, où l'espace public est d'ordinaire contraint et mécanique où chacun se cantonne aux règles de civilités.

La participation citoyenne vient casser ce mécanisme, les citoyens s'engagent et agissent au sein d'une organisation en vue de faire évoluer leur cadre de vie. De manière globale l'intégration de cette dimension dans l'aménagement urbain permet d'avoir des espaces publics vivants où les habitants occupent l'espace. Cela rend compte d'une gouvernance urbaine qui n'est pas figée et améliore les relations entre les citoyens et le pouvoir public.

Ainsi, dans le cadre des "ruelles vertes" la participation citoyenne partage les pouvoirs en termes d'aménagement de l'espace public, permettant de passer d'une société de riverains à une communauté de voisins.

Pour conclure cette analyse du phénomène des ruelles vertes, il s'agit dans un premier temps d'une forme urbaine particulière qui s'est avérée être propice à de nouveaux usages. Puis, la culture du verdissement a permis à la ville de Montréal d'encourager et de partager l'implication citoyenne dans le cadre urbain. Ainsi, les "ruelles vertes" sont une réponse aux enjeux environnementaux et sociaux des villes de demain. C'est un microcosme de ce qu'essaie de mettre en place les métropoles dans leurs plans d'aménagements durables.

III - ... adapté aux situations de résidentialisation en quartier ANRU ?

Après avoir étudié le phénomène des ruelles vertes dans la ville de Montréal, nous allons voir comment cet encadrement de l'appropriation des espaces publics peut être décliné dans les Grands Ensembles. Pour cela je me suis appuyé sur un terrain d'étude marseillais, le quartier de Font-Vert dans le 14^e arrondissement. Le quartier fait partie des projets de NPNRU financés par l'ANRU. Le dernier programme de rénovation date des années 1990. Depuis, le quartier est mis à l'écart des interventions publiques. Voisin avec le tronçon de route L2, Font-Vert subit l'enclavement et l'exposition à des travaux d'envergure. Depuis l'une de ses places centrales, on voit le quartier de Picon Busserine qui a bénéficié du premier programme de rénovation urbaine, la rénovation des façades marque une rupture entre les deux quartiers.

C'est dans ce contexte marseillais, en plein développement urbain et social que je souhaite comprendre comment s'organise l'amélioration du cadre de vie dans l'espace public.

Le contexte des grands ensembles :

Durant les années 50 jusqu'aux années 70, les grands ensembles se sont construits en vue d'apporter une réponse à la crise du logement. Sans grande réflexion urbanistique, cette solution fut un symbole de modernité. Très vite, l'immensité de ces aménagements subit de nombreuses critiques, notamment dû au cloisonnement de ces espaces. Dans l'incapacité de faire face, l'Etat met en place une politique publique adaptée : la Politique de la Ville.

On entend par Grand Ensemble un terme architectural représentant « *un groupe d'immeubles locatifs comportant un nombre élevé de logements. A partir des années 1950, ce terme s'est répandu pour désigner des groupes de grandes dimensions d'immeubles locatifs, implantés dans des zones d'aménagement ou périmètres d'expansion urbaine spécialement délimités. Ces immeubles ont toujours un minimum de quatre niveaux au-dessus du rez-de-chaussée et jusqu'à plusieurs dizaines (...). Les espaces intercalaires sont aménagés en aires de stationnement, en espaces verts ou en terrains de sport* » (Merlin, Choay, 1996). Ainsi, dans ce mémoire, ce terme sera utilisé pour parler de quartier composé de grande quantité de logements ayant une forme architecturale imposante.

D'un point de vue social, c'est dans un contexte d'urgence que ces quartiers voient le jour. Il s'agit de loger la population en marge des centre-ville. Il s'agit aussi de répondre à l'appel de l'Abbé Pierre en faveur des sans-abri durant l'hiver 1954. Il faut répondre à des problématiques d'hygiène et d'insalubrité dues à de nombreux bidonvilles (*voir photo archive Font-Vert*). La construction des grands ensembles permet d'apporter l'eau courante mais aussi le chauffage.



Démolition du bidonville et construction du quartier de Font-Vert
Archive Logirem Font-Vert.

C'est dans le cadre de la Loi d'août 1957 "cadre-construction", qui permet de réaliser des opérations de 500 logements sur des zones préétablies, que le quartier Font-Vert apparaît. L'Etat démolit l'habitat insalubre et installe le modèle de Grand Ensemble.

a- Usage et représentation des espaces publics dans les grands ensembles

Comme évoqué plus haut, les Grands Ensembles se basent sur les réflexions de l'urbanisme moderne évoqué notamment dans la Charte d'Athènes avec le modèle fonctionnaliste. Il s'agit de la séparation des fonctions : Habitat, Travail et Loisirs. Les Grands Ensembles ont été porteurs de cette aspiration. Seulement c'est l'Etat qui cherche à convaincre que ces zones d'habitat sont idéales, tandis que les constructions sont en décalage avec le discours porté. En effet, l'implantation en périphérie fait de ces quartiers des espaces de relégations où tout reste à construire, comme les transports, qui peinent à arriver.

Historique :

Loin de l'idéal, ces quartiers d'habitat de masse sont marqués par l'uniformité. En août 1959, le Ministre de la Construction Pierre Sudreau évoque « *le gigantisme excessif de certaines constructions* ». Mais ce type de construction continue jusque dans les années 1970. A l'origine les grands ensembles sont construits de manière provisoire, cependant la demande de logements ne cesse d'augmenter.

En 1973, le ministre de l'aménagement du territoire et de l'équipement, M. Guichard, déclare la fin de la construction de grands ensembles. La circulaire est justifiée par un trop fort dysfonctionnement social et urbanistique. Mais les inégalités sont installées dans ces quartiers et les violences ne cessent de s'accroître. Dès 1975, les nombreux flux migratoires entraînent une nouvelle crise urbaine et les grands ensembles sont au cœur de l'actualité. En effet, de nombreuses revendications en région lyonnaise mettent en avant l'abandon des institutions, ces prises de paroles et manifestations prennent part dans l'espace public qui devient le théâtre d'affrontements.

Cette mise en avant de l'échec des services de l'Etat en matière d'emploi, de logement ou encore d'éducation vont remodeler l'action sociale et urbaine. Le discours moderniste change et on admet que les quartiers "gâchent le paysage". C'est ainsi que ces quartiers concentrant l'essentiel des problèmes sociaux, économiques et urbains vont faire l'objet, en 1981, d'une politique spécifique : "la Politique de la Ville". Des fonds vont être concentrés afin de tenter de combler ce contexte d'aggravation de la pauvreté. Il s'agit ici pour l'Etat de considérer un territoire dans son ensemble en considérant les questions sociales et urbaines ensemble. Cela passe par le développement de travaux participatifs et en partenariat avec les acteurs du territoire. La Politique de la Ville est le nouvel idéal moderne et expérimental à suivre pour les grands ensembles. Ainsi selon le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales : "*La politique de la ville porte deux ambitions fortes : la réduction des écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants, en luttant notamment contre toute forme de discrimination.*"

C'est dans ces utopies que les espaces extérieurs s'intègrent. Ils n'ont pas été pensés lors de la construction et par la suite deviennent des espaces de revendications. Depuis, ce sont des espaces critiqués du fait des trafics entraînant des dégradations et un manque d'investissement des bailleurs et des collectivités. C'est face à ce constat que depuis 2002 l'Etat intervient avec la création de l'ANRU. Un intérêt particulier est accordé à ces espaces dans les programmes de rénovation urbaine.

La place des espaces publics

Lors de la construction des grands ensembles dans les années 1960, les espaces publics sont réfléchis de manière assez uniforme autour de la mobilité. Ils s'organisent donc pour la voiture et son stationnement. Quelques espaces verts ont pu être pensés ainsi que des aires de jeux permettant d'avoir des lieux de rencontre. Ce sont malgré tout des éléments rares du paysage de ces quartiers.

Les expériences de terrain que j'ai pu avoir dans les grands ensembles marseillais, et d'autres villes, m'ont donné un aperçu peu accueillant des espaces extérieurs. Ce sont essentiellement des grands espaces vides, dont l'entretien est compliqué. Ils sont dégradés et ne donnent pas envie de s'y retrouver, ils perdent ainsi leurs fonctions premières de socialisation. Cet abandon par les habitants est propice à un climat d'insécurité, dû à une appropriation par les réseaux de commerces illicites. Cet engrenage entraîne une privatisation de l'espace public, légitimant l'abandon des habitants et institutions. Malgré tout, il existe un réel lien social où chaque habitant se connaît, se salue permettant de circuler librement. C'est moins aisé pour des personnes extérieures au quartier où la place réservée est plus timide. Ce sont des phénomènes que j'ai pu observer dans le quartier de Font-Vert. Il faut prendre en compte que cela peut s'appliquer à différents degrés selon les quartiers. Le sociologue Jean-Yves Toussaint l'explique malgré tout comme un phénomène commun : *« les valeurs fortes de notre société urbaine sont basées sur l'indépendance, la liberté, l'autonomie et l'anonymat. Si ses valeurs sont parfaitement adéquates aux usages des espaces publics du centre-ville, ce n'est pas le cas dans les quartiers d'habitat social. »*

Cette stratégie d'évitement et le manque d'anonymat, tente d'être atténué par les projets de rénovation urbaine et les investissements dans la résidentialisation.

La résidentialisation.

Dès les années 1990, la notion de "résidentialisation" entre dans le vocabulaire des projets de rénovation urbaine. Elle est généralement vue comme une amélioration du cadre de vie des quartiers d'habitat social, c'est-à-dire des espaces extérieurs aux logements. Pour l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU), la résidentialisation constitue *« l'ensemble des travaux d'aménagement sur les espaces privés ayant pour finalité d'établir une distinction claire entre l'espace public extérieur et l'espace privé des immeubles de logements locatifs à vocation sociale et des copropriétés en difficulté, et d'en améliorer la qualité résidentielle »*. L'Union Sociale pour l'Habitat ajoute à cela les enjeux qu'occupe l'action de résidentialiser : il s'agit d'obtenir une qualité d'usage des espaces, de sûreté et de sécurité. Dans l'essentiel des opérations de renouvellement urbain, une opération de

résidentialisation est engagée. En effet, les travaux d'aménagements engagés par la politique de la ville viennent en réponse aux nombreuses problématiques portant sur le confort des grands ensembles. De nombreux sociologues ont étudié ce phénomène dont C.Lelévrier, qui explique que la résidentialisation prend part dans « l'importance de la conception et de l'aménagement des espaces extérieurs dans la qualité de vie des grands ensembles » mais aussi sur la nécessité de la « prise en compte des usages ». Dans les projets de résidentialisation le terme de "sécurisation" revient aussi régulièrement. Comme nous l'avons vu précédemment, il s'agit de rendre la neutralité de ces espaces afin que chaque usager y ait sa place. Les projets de résidentialisation passent essentiellement par la réintroduction d'urbanité, c'est-à-dire, l'aménagement d'espace structuré autour de place, d'espaces verts etc. Depuis le 1er août 2003 avec la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, c'est un outil qui est essentiellement utilisé pour le patrimoine de bailleurs sociaux. En effet, cela concerne essentiellement les abords des bâtiments permettant de matérialiser ces espaces accessibles à tous.

Les grands ensembles sont le résultat d'une urbanisation en contexte de crise, où la recherche était à la densification dans les périphéries, construisant ainsi un nouvel espace de société. Au départ, ces projets reposaient sur l'innovation et la modernité. Seulement ces quartiers ont évolué dans le sens inverse, mettant en avant la modernité architecturale plutôt que les habitants. Le regard sur ces quartiers est allé en se dégradant et les espaces extérieurs sont devenus le théâtre de dysfonctionnements.

Nous allons voir comment à travers les projets de NPNRU, il est possible de combler le déficit de gestion installé, qui a entraîné un fort sentiment d'abandon chez les habitants.

b- Les interventions institutionnelles à Font-Vert.

Le développement qui va suivre se base sur une expérience de terrain réalisée dans le quartier de Font-Vert, auprès du bailleur social Logirem. Font-Vert fait partie du NPNRU Grand Saint-Barthélemy. Ainsi de nombreuses réflexions sont en cours sur les nouveaux usages des espaces publics.

Le contexte de Font-Vert :

Au début de l'année 2019 le quartier de Font-Vert faisait l'objet de diagnostic urbain et social car il a été choisi par la ville de Marseille pour candidater au financement des projets ANRU.

Pour remettre en contexte, il s'agit d'un quartier du 14^e arrondissement qui n'a eu aucun programme de réhabilitation depuis plus de 20 ans. C'est un quartier enclavé et replié sur lui-même qui regarde de loin son voisin Picon Busserine se rénover, ayant fait partie du programme PNRU. A l'origine, Font-Vert est une cité de transit pour les soldats algériens qui sont démobilisés, puis devient ensuite un vaste bidonville. C'est dans les années 60, que le quartier est intégré au projet ZUP n°1 de Marseille, permettant dès 1965 de mettre ses premiers logements en location. Comme vu plus haut les quartiers sont abandonnés et dès 1980 le parc se dégrade. S'ajoutent à cela de grandes difficultés sociales qui se traduisent par un fort taux de précarité, la présence de réseau de drogue, un dialogue compliqué entre bailleur et locataires ... Le dernier programme de réhabilitation lancé par la ville et la Logirem date de 1991 où 241 logements ont été démolis. Le projet est marqué aussi par un fort accompagnement social, permettant en 1999 une baisse importante du nombre de logements vacants et des impayés.

Géographiquement le quartier est cloisonné entre deux voies de chemins de fer, et la L2. Le bâti est majoritairement bas et en longueur, à l'exception d'une tour en entrée de quartier. C'est cette forme urbaine qui accentue le sentiment d'appartenance très présent à Font-Vert. Selon le chef de projet de la Logirem, il y a un attachement historique du fait de l'ancienneté des locataires dans leurs logements. Ils sont attachés aux relations et à la vie de quartier et ne sont pas forcément envieux de leurs voisins ayant bénéficié de la rénovation urbaine. Malgré la forte présence des réseaux dans l'espace public et de manière très visible, pour beaucoup de familles le danger vient de l'extérieur. Pour beaucoup il s'agit de leur quotidien depuis plus de 15 ans. Malgré l'insécurité et la précarité, il existe un sentiment de confort très important. Cela peut s'expliquer par la présence importante d'espaces verts découlant d'une communauté importante de jardiniers.

Les jardins partagés :

Depuis 2016, il existe 2000 mètres carrés de surface dédiés aux jardins partagés. Ce projet naît du potentiel d'espace vert au sein du quartier, potentiel déjà approprié par certains habitants. En effet, en 2009 les premiers habitants jardiniers se sont délimités des espaces afin de faire leurs plantations. C'est de là que la Logirem souhaite pouvoir offrir une parcelle à tous ceux qui le souhaitent. Cependant, les habitants ne manifestent pas l'envie de participer par peur d'un nouvel abandon de la part du bailleur amenant à des espaces de friches. Au même moment la Maison des Familles, lieu d'accueil et d'échange proposant des activités et des services autour l'entraide et du soutien, n'a pas l'envergure actuelle et donc ne souhaite pas s'engager. (F.Ghestem, PADES, 2016)

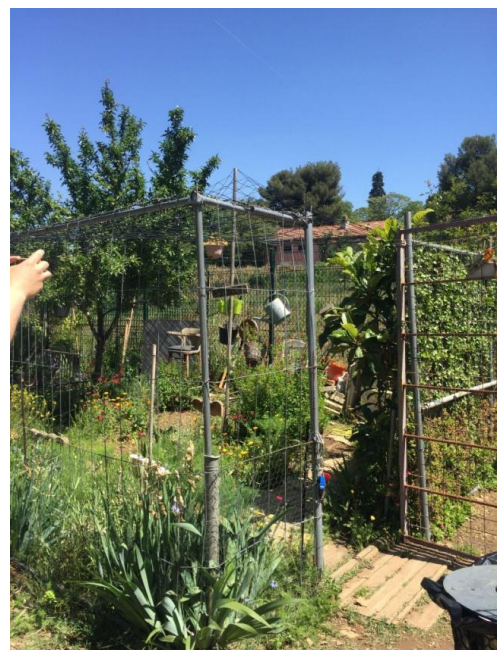
En 2010, le président de la Maison de Famille met en avant l'importance des jardins dans un milieu urbain et impulse des projets d'éducation à l'environnement avec les enfants. A partir de cette prise de conscience, un travail collaboratif va s'engager avec la Logirem et le PADES (Programme d'Autoproduction et Développement Social) pour réaliser une étude préalable. Il s'agira de proposer plusieurs terrains potentiels à l'implantation et de nombreux échanges avec les associations du quartier permettant de valider ou non le projet. Les rôles sont répartis. La Logirem cède des terrains pour l'exploitation et la Maison des Familles se charge de porter le projet. Durant cette période d'étude la Maison des Familles met en place des micros jardins permettant ainsi de sensibiliser les habitants et de l'utiliser comme outil de concertation et de faisabilité. C'est aussi l'occasion de réaliser des ateliers d'insertion avec l'ADDAP13. Cette étude demande aussi tout un travail technique concernant l'étude des sols propices ou non à la culture.

Une fois l'étude validée, un cahier des charges a été mis en place pour le bon fonctionnement de ces espaces. Les grandes lignes de cette bonne gestion passent par :

- La coordination d'initiatives d'animations
- Favoriser l'ouverture des jardins sur leur environnement social
- S'assurer que les jardiniers disposent des moyens nécessaires à la culture
- Gérer les attributions de parcelles

Par la suite, il a fallu procéder à de la concertation par le biais de porte à porte et de réunions publiques, permettant de justifier le projet. Les habitants ont été très sceptiques au projet, seulement neuf personnes ont assisté aux réunions (PADES,2016). Pour eux le manque d'intervention depuis plus de dix ans ne laissait pas place à la confiance. Malgré tout, les jardins ont été inaugurés en juin 2015.

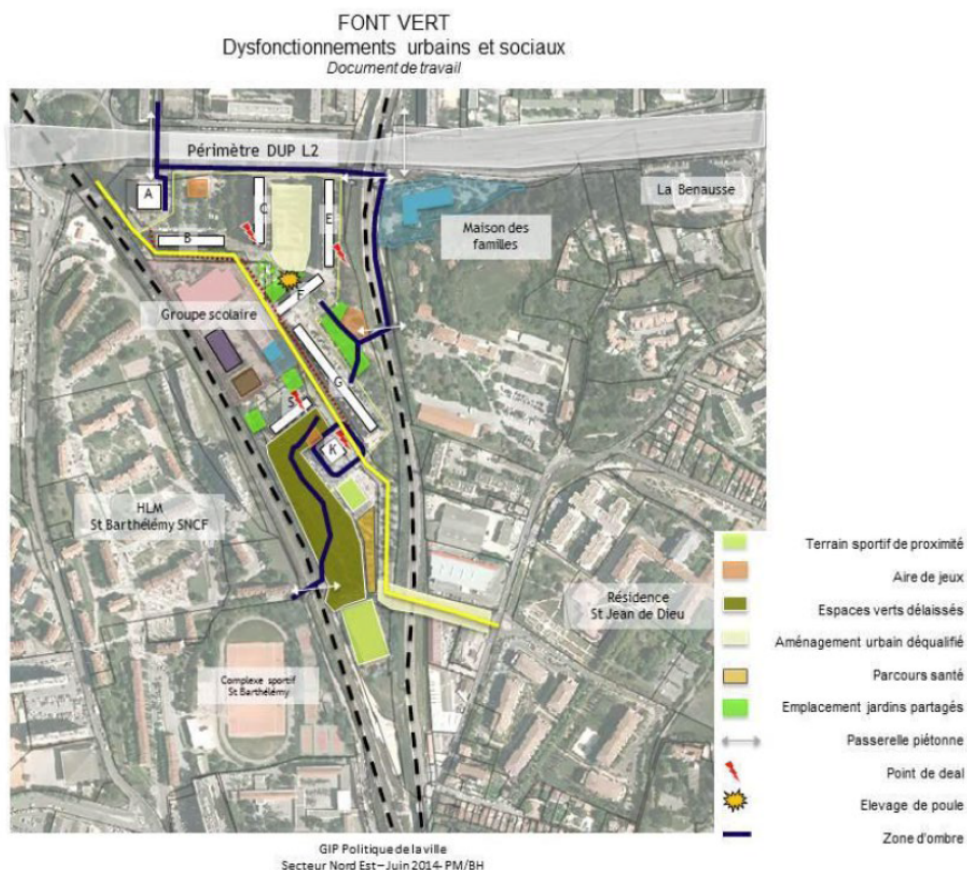
Jardins partagés
Font-Vert
(J.Moreau, 2022)



Le fonctionnement des jardins :

Au cours de la première année de fonctionnement, le nombre de demandes de parcelles n'était pas très important. Il a fallu du temps avant que les jardiniers fassent confiance à l'encadrement exercé par la Maison des Familles. Désormais, il existe une liste d'attente de plusieurs dizaine de personnes.

Dans les pratiques, on observe une forte tendance à l'enfermement par des clôtures opaques non autorisées. Quand on échange avec les gestionnaires de quartier, il explique que ce sont essentiellement des hommes de plus de 40 ans qui tiennent ces parcelles et qu'il s'agit pour eux d'une partie de leur habitat. La notion « partagée » de ces espaces n'a plus lieu d'être et chacun y exerce ses pratiques de manière autonome. Nous verrons plus loin que pour les jardins dit « du haut » (voir carte) des pratiques temporaires ont changé cet aspect. On observe donc une forte disparité d'appropriation par les jardiniers, certains ne respectent plus du tout le règlement intérieur des jardins, avec des constructions ou des jumelages de parcelles tandis que d'autres semblent avoir abandonné leurs cultures.



Diagnostic social Font-Vert, 2019

Quand on observe ces jardins, on a l'impression que la Maison des Familles n'est plus gestionnaire, les appropriations sauvages ont pris le dessus. A l'intérieur des parcelles

délimitées, cela se reflète par des clôtures, des cadenas, des constructions ... Mais au-delà, de nouvelles parcelles ont vu le jour de manière aléatoire. En effet, certains habitants ont profité de la présence de jardins autorisés pour se créer des espaces sur des friches voisines. Ce sont des jardins extrêmement bien entretenus, avec des constructions de muret de pierre. Certains ont même installé des poulaillers. Seulement, un de ces aménagements sauvages s'est installé en dehors du cadre des jardins, sur une bordure de cheminement piéton façonnant une construction de toute pièce pour accueillir une basse-cour.

Ces appropriations sauvages mettent en péril la cohérence du processus de participation des habitants à la vie et à la gestion des espaces extérieurs.



Construction sur une parcelle non délimitée et installation de basse cour (J.Moreau 2022)

c- De nouveaux projets adaptés aux pratiques habitantes ?

Font-Vert fait l'objet d'interventions transitoires dans le cadre de la phase d'attente du NPNRU.

Les intérêts d'un projet transitoire :

Les projets temporaires sont installés dans un premier temps pour des enjeux de sécurité, permettant d'éviter des espaces de vacance et donc d'éventuelles dégradations. Mais

au-delà de la gestion d'attente auprès des habitants, il existe d'autres vertus. Pour les projets de renouvellement urbain :

- Les projets temporaires sont pleinement intégrés à la programmation.
- Il peut s'agir de terrains d'expériences pour un futur programme
- Il redonne de la valeur à des espaces abandonnés et remet une image attractive pour d'éventuels futurs aménagements.

L'impulsion du transitoire peut donc partir soit d'un programme d'aménagement soit d'un espace ayant du potentiel. Pour la réalisation, les bailleurs sociaux s'appuient sur des partenariats locaux et ce sont des maîtrises d'ouvrages spécialisés dans le domaine du temporaire qui se charge de la conception.

Dans cette approche de terrain, je vais aborder un type de projets temporaires, que sont les aménagements d'espaces extérieurs. Il existe aussi l'occupation temporaire d'espaces publics ou privés et l'occupation transitoire de bâtiments vacants. Les aménagements d'espaces extérieurs concernent les espaces publics ou d'usage privatif, comme les pieds d'immeubles. On y installe des modules ou des œuvres qui peuvent rester plusieurs années selon leurs vocations et la qualité mais surtout en fonction du programme urbain.

Pour le bailleur social Logirem, le projet temporaire est apparu comme une solution dans un projet urbain. Durant ces explications je vais me baser sur un aspect général déclinable pour le cas du quartier de Font-Vert et de son NPNRU.

Les projets de renouvellement urbain de l'ANRU mobilisent une grande quantité d'acteurs et de financements, impliquant une mise en œuvre de plus en plus longue. On parle parfois de « temps mort », il s'agit de plusieurs mois où le projet n'avance plus, créant des tensions urbaines et sociales. Les habitants et les espaces sont donc en attente d'actions, créant des délaisés. Le rôle des projets temporaires prend alors tout son sens. Ils réactivent des futurs espaces de projets, en attendant les aménagements définitifs. Les questionnements autour de l'utilité de ces projets à l'intérieur d'une politique d'aménagement sont abandonnés face aux bénéfices de ces projets dans la valorisation d'espace. Ils apparaissent comme des approches innovantes et sont des leviers pour des nouvelles approches internes au projet d'aménagement et la gestion de site. Les bailleurs, les acteurs métropolitains et les partenariats locaux sont ainsi mis en interrelation autour de nouvelles postures, car ces projets sortent de la norme des villes. Ce sont des espaces d'ingéniosité et de créativité à part entière. Mais tout l'enjeu comme nous allons le voir est de trouver le bon équilibre entre l'aspect expérimental et l'aspect sécurisant du projet. En dehors des quartiers en renouvellement urbain, l'usage temporaire, que ce soit d'espaces extérieurs ou de bâtiments, est de plus en plus présent dans les pratiques urbaines. Cela se reflète souvent

par des zones de convivialité, des jardins urbains ou des pratiques artistiques. Ces projets transitoires sont pour les habitants une manière de participer à la reconquête de leurs espaces quotidiens.

Aujourd'hui, l'ensemble des acteurs et des financeurs de l'aménagement se sont appropriés ces nouvelles pratiques. Et depuis peu, les organismes de logements sociaux s'en saisissent. Ce sont des moyens exploités souvent dans des espaces habités. Ainsi, pour le bailleur social c'est une approche pour faire le lien entre les habitants et les acteurs locaux, qui sera à terme plus conséquent du fait du programme de renouvellement urbain.

Dans les quartiers d'habitats sociaux, le temporaire est un moyen de gérer les propriétés foncières du bailleur qui sont souvent dégradées dû à l'absence de projet urbain depuis de nombreuses années. Il s'agit pour le bailleur de revenir sur les quartiers de manière « douce », sans oublier qu'il s'agit, à terme, d'apporter une nouvelle vision du quartier peut-être plus attractive.

L'application à Font-Vert :

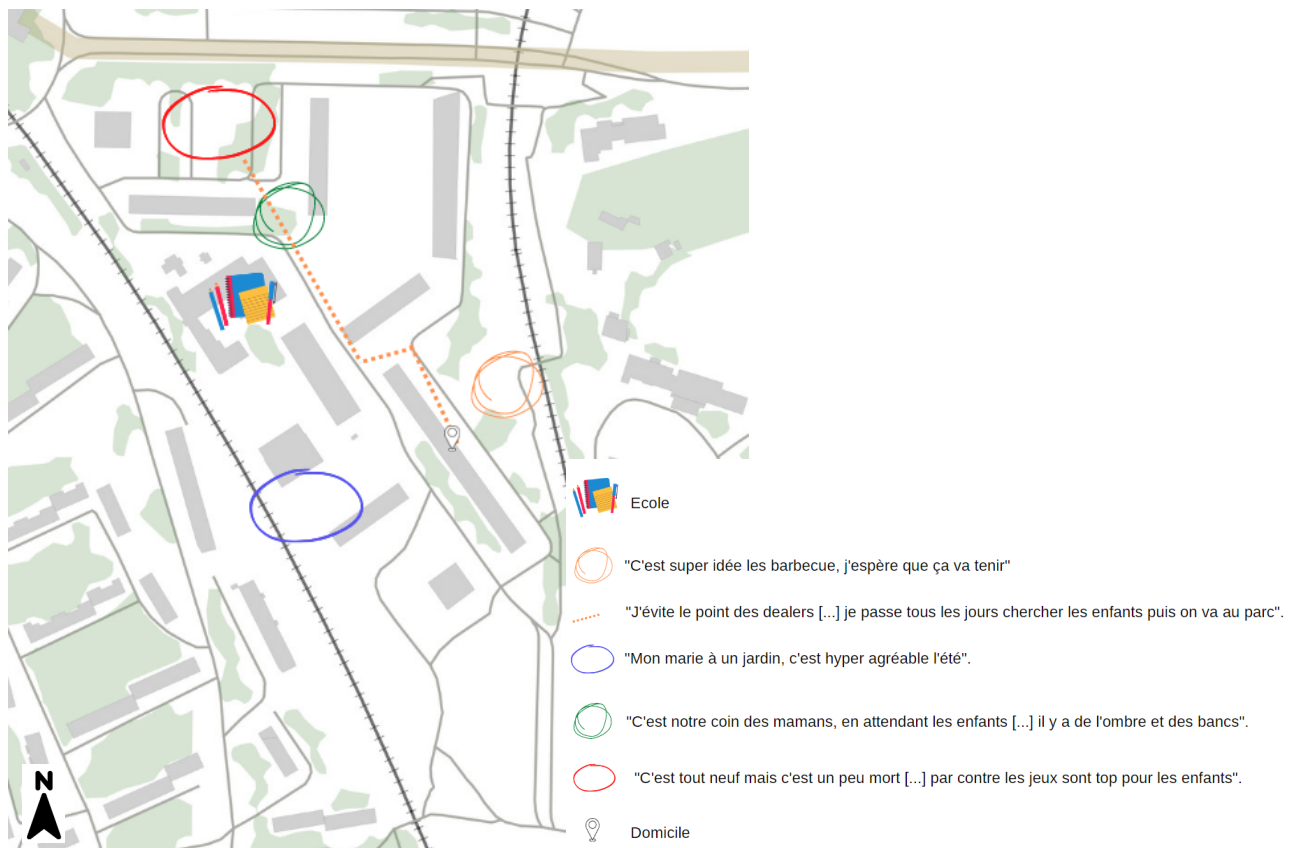
Dans le cadre des aménagements qui se sont installés à Font-Vert, les projets urbains temporaires sont intervenus de manière à pouvoir gérer et protéger une partie du patrimoine. C'est-à-dire qu'ils sont intervenus sur des espaces où les activités illégales ont pris le dessus ou encore des espaces délaissés entraînant des rodéos nocturnes. Tout cela s'est réfléchi en concertation. Il s'agit aussi d'une action de préfiguration du NPNRU dont Font-Vert va bénéficier, l'idée est donc de tester des projets qui pourraient être à terme définitif. Ici, il s'agissait d'un laboratoire pour l'appropriation des espaces publics où les habitants ne venaient plus du tout. Cela permet d'interroger, de confirmer ou d'adapter le projet. A Font-Vert il s'agissait aussi de redynamiser le quartier et le réseau local associatif, en les mobilisant auprès des habitants lors du travail de concertation mais aussi par la suite lors d'inauguration, permettant de tisser du lien avec les futurs acteurs du quartier. Enfin, pour Logirem c'est un outil de communication et d'information sur la programmation du projet de renouvellement urbain car ici la programmation est définie.



Aménagement transitoire Font-Vert (J.Moreau 2022)

L'inauguration de ces aménagements temporaires a eu lieu le 11 mai 2022. Ce fut l'occasion d'un moment festif auquel j'ai pu assister, me permettant ainsi d'interroger les habitants et les concepteurs du projet transitoire. Les habitants présents ont, en grande majorité, participé à l'élaboration du projet. C'est donc le fruit de leur réflexion et un choix collectif permettant de s'approprier au mieux l'espace. Le collectif des Marsiens et de

Cabanon Verticale, chargé de la concertation et de la construction des projets, m'a expliqué que les débuts de la concertation ont été compliqués du fait d'un manque de participants. Ils ont ensuite procédé à du porte-à-porte, les habitants en ont été très reconnaissants. C'est à partir de là qu'un réseau d'habitants s'est constitué grâce au bouche à oreille. Le chantier s'est déroulé avec les habitants pendant plusieurs semaines sans aucun incident. Depuis l'inauguration, des habitants s'installent souvent sous les tonnelles à l'ombre et les structures devant les écoles sont très appréciées par les enfants. Lors d'un entretien avec une habitante, nous avons réalisé une carte mentale de son appropriation des espaces extérieurs de Font-Vert, les points positifs se sont concentrés sur les jardins et les projets transitoires. Ces projets ont permis de s'installer véritablement dans les espaces extérieurs, permettant de s'identifier. Notamment, les constructions en sorties d'écoles sont très appréciées des parents et ont permis de délocaliser un point de deal voisin. Les jardins aussi ont permis d'instaurer une ambiance plus familiale, ils sont très appréciés l'été comme espace de rafraîchissement. Pour certains, ce sont de véritables extensions de leurs logements. Cette carte réalisée grâce aux pratiques d'une habitante identifie clairement les projets impulsés par le bailleur comme des plus values. Les effets de la concertation citoyenne sont notables.



Carte mentale habitante de Font-Vert. (J.Moreau, 2022).

Pour les collectifs ayant encadré le projet, les retours sont très positifs grâce à l'enthousiasme des habitants et au champ libre qu'offrent les espaces inexploités du quartier. Il existe encore malgré tout des lacunes concernant une culture de l'espace public, les habitants sous-estiment le potentiel de ces terrains et le rôle qu'ils peuvent y jouer. Il s'agira donc d'un fort enjeu pour le NPNRU, que de légitimer l'investissement et l'appropriation d'espace public aménagé, design et de qualité.

Conclusion :

L'espace public fut une notion très controversée par les professionnels de l'aménagement, de l'architecture et les sociologues. D'abord, utilisé à des fins politiques comme lieu d'échange et de débat, puis comme espace de commerce. L'aspect esthétique des espaces extérieurs urbains n'a été considéré que bien plus tard lors des grands travaux de l'époque moderne. Cette pleine considération de l'importance des rues, places, trottoirs a pu voir le jour grâce aux nombreux travaux de sociologue mettant en avant le caractère structurant dans les sociabilités. Ce sont des espaces de rencontres, de confrontations et aussi d'observations pour l'ensemble des citoyens. A partir de ces connaissances les aménageurs ont apporté de nouvelles réflexions sur la conception des espaces publics prenant en compte les enjeux de durabilité et de convivialité. Enfin, une considération récente a été apportée à la refonte des espaces extérieurs des grands ensembles, dont l'aménagement n'a été que brièvement pensé dans les années 70.

Une fois, les enjeux de la notion d'espace public appréhendés, il s'agissait dans mon travail d'étudier un "modèle" d'appropriation d'espace public. Il s'agit des "ruelles vertes" de Montréal. La ville a su s'approprier une particularité urbaine pour y installer un permis de végétaliser accordé aux riverains. Dans les années 80, il s'agissait aussi pour la ville de répondre à un problème de salubrité public. Mis en place depuis une dizaine d'années, le procédé c'est adapté aux pratiques habitantes. Ainsi, la municipalité accorde les projets, apporte des aides techniques au verdissement de ces ruelles puis fait confiance aux habitants. La totalité du projet est porté par un collectif d'habitants permettant de s'assurer du bon fonctionnement de ces espaces. En effet, les usagers sont en mesure de conserver leurs nouveaux espaces de vie afin d'améliorer leur cadre de vie. Considéré comme un bien commun pour les riverains, il existe un grand attachement pour ces ruelles vertes.

Ces projets ont pu voir le jour grâce à une culture verte au sein de la ville de Montréal et une particularité urbaine inexploitée. La ville a su s'en saisir pour répondre aux enjeux de durabilité tout en prenant en compte l'importance d'intégrer les habitants. Les ruelles abritent des appartements où les locataires n'échangent pas forcément dans la frénésie de la ville. L'enjeu fort était aussi de faire converger les habitants vers un enjeu commun. C'est un véritable succès car ce sont de véritables communautés de voisins qui entretiennent les ruelles désormais.

La suite du questionnement de ce mémoire fut d'étudier dans quelle mesure l'expérience montréalaise peut venir éclairer les projets urbains de Font-Vert ?

Nous changeons complètement de terrain d'étude pour un quartier politique de la ville de Marseille. Le quartier de Font-Vert fait l'objet d'un programme de renouvellement urbain dans lequel la recherche d'une solution pour la gestion des espaces publics est soulevée. Le

quartier bénéficie de nombreux espaces verts mais ils sont très peu exploités ou alors appropriés pour des commerces illicites. Un projet de jardins partagés a vu le jour depuis 2019, permettant de mettre en avant le fort potentiel des habitants dans l'implication d'un projet qui leur ressemble. Afin de prévoir la future implication du bailleur dans le quartier, des projets d'urbanismes transitoires ont été réalisés en concertation avec les habitants. Ce fut un véritable succès et les habitants ont été très reconnaissants de la sollicitation qui leur a été apportée.

Ainsi, le quartier de Font-Vert regorge de potentiel, mais l'abandon des pouvoirs publics depuis de nombreuses années a refermé le quartier sur lui-même, entraînant un scepticisme de la part des habitants. Pour les institutions en charge du projet urbain de Font-Vert, il est essentiel de gagner en légitimité pour la pérennité du projet.

Pour répondre à la problématique qui été : **“d’après l’exemple des ruelles montréalaises, comment l’encadrement par les pouvoirs publics et l’injonction à la végétalisation, apparaît comme une solution (ou non) dans l’appropriation de l’espace public à Font-Vert ?”**

A première vue, ce sont des territoires diamétralement opposés, géographiquement, urbanistiquement mais aussi socialement. Seulement, ces territoires ont historiquement les mêmes ambitions. Montréal a dû faire face à une importante crise du logement pour loger une population ouvrière arrivée des campagnes c'est ainsi que les immeubles du centre-ville se sont construits. Une histoire assez similaire à celle des grands ensembles.

Pour chacun des territoires d'études, les projets autour des espaces publics viennent en réponse à des enjeux politiques. Montréal a tout d'abord voulu répondre à des problèmes de salubrité publique avant que cela devienne un enjeu environnemental. Font-Vert semble être dans un première phase de réponse à des conflits sociaux, la préoccupation environnementale n'est pas encore une priorité.

Ainsi, d'après l'exemple des ruelles montréalaises, l'accompagnement des institutions dans l'aménagement des espaces publics paraît être une solution à Font-Vert. En effet, il est temps de légitimer de nouveau l'action publique au sein des quartiers afin d'apporter des aménagements adaptés. Pour cela, ces projets peuvent s'appuyer sur l'esprit de communauté très présent dans le quartier.

Les institutions publiques doivent gagner en légitimité dans les grands ensembles, cela reste possible par une nouvelle approche de la culture urbaine en concertation avec les habitants.

Bibliographie

- Alice Huot. (13 février 2020). Le confinement nous rappelle que la végétalisation de la ville est un vrai enjeu. *L'ADN - Tendances et Mutations*.
- Annabelle Mazoyer. (2018). *Analyse sociologique de l'émergence du phénomène des ruelles vertes sur l'île de Montréal*. UQAM.
- Anne-Marie Broudehoux. (2020, 23 novembre). La ville post-pandémie : vers une reconquête des espaces publics ? *The Conversation*.
- Antoine Fleury. (2009). Espaces publics et environnement dans les politiques urbaines à Paris et à Berlin. *Annales de géographie*, 669, pages 522-542.
- Audrey Gamblin. (2017). *Quel rôle de l'espace public dans les quartiers en renouvellement urbain : l'exemple du territoire stéphanois*. HAL open science.
- Benoit Hersemul. (2016). *L'occupation et l'appropriation des espaces publics dans les grands ensembles : l'étude du quartier des Comtes à Port-de-Bouc*. HAL open science.
- Camille Gosselin. (2015, 4 novembre). *La rénovation urbaine et le modèle de « l'espace défendable » : la montée en puissance des enjeux sécuritaires dans l'aménagement*. Métropolitiques.
- Christine Lelévrier Et Brigitte Guigou. (2004). Les incertitudes de la résidentialisation. *Maison des sciences de l'homme*.
- Devilliers & Associés. (2019). *Etude urbaine pour le projet de renouvellement urbain du grand Saint-Barthélemy*.
- Edouard Malsch. (29 Juin 2020). Quels espaces publics après le Covid19 ? *Urbanews*.
- Emeline Bailly. (2016). *Des espaces publics aux espaces paysagers de la ville durable*. Artículo - Journal of Urban Research.
- Eric Charmes. (2006). *La rue, village ou décor ? Parcours dans deux rues de Belleville*. Créaphis Editions.
- Eric Charmes. (2007). *Le retour à la rue comme support de la gentrification*. HAL open science.
- Florence Ghestem, PADES. (2016). *Monographie des jardins de Font-Vert*.
- Françoise Choay. (1965). *L'Urbanisme : utopies et réalités*. Paris Seuil.
- Frédéric Mercure-Jollette. (1er avril 2015). *Le « plan Dozois » : quelques leçons de l'histoire de l'urbanisme et des politiques de rénovation urbaine à Montréal*. Métropolitiques.
- Gwenaëlle D'Aboville. (2012, 24 septembre). *Concevoir l'espace public avec les habitants : la concertation comme gage de « délicatesse urbaine »*. Métropolitiques.

- Jacques Lévy. (3 décembre 2010). *La ville est le développement durable*. Métropolitiques.
- Jean-Yves Toussaint et Monique Zimmermann. (2001). *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*. Agora débats/jeunesses.
- João Fernandes. (15 juillet 2015). Quelle place pour les espaces publics dans les dynamiques urbaines des villes méditerranéennes ? *Calenda*.
- Joëlle Zask. (23 décembre 2019). *Les ruelles de Montréal, un laboratoire de la vie démocratique*. Métropolitiques.
- Le plateau Mont-Royal. (2020). *Guide d'aménagement d'une ruelle verte*.
- Mamadou Bhoïe Bah, Nicolas Montpetit et Simon Oceau. (2018). La ruelle verte : un patrimoine du commun où déployer une éducation à l'inclusion. *OpenEdition*.
- *La résidentialisation : Dossier bibliographique*. (2009). Certu.
- Sébastien Bonthoux & Olivier Gaudin. (2021, 6 septembre). *L'urbanisme écologique : un nouvel impératif ?* Métropolitiques.

Sitographie :

- Un bailleur social engagé dans l'agriculture urbaine. (2020). Logirem.
<https://www.logirem.fr/acteur-de-la-ville/des-savoir-faire-specifiques/agriculture-urbaine/>
- Réaménagement des espaces urbains post covid-19 : entre distanciation sociale, hygiène et convivialité. (2020). Manutan Collectivités.
<https://www.manutan-collectivites.fr/guides-et-conseils/guide-lieux-de-vie/amenagement-des-espaces-urbains-post-covid-19>
- Résidentialisation. (2005). Géoconfluences.
<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/residentialisation#:~:text=La%20r%C3%A9sidentialisation%20peut%20%C3%AAtre%20la,%20agricole%20industrielle%E2%80%A6>
- Ruelle à Montréal. (2017). Wikipédia.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Ruelle_%C3%A0_Montr%C3%A9al
- Les ruelles vertes : des bénéfices socio-écologiques pour le Sud-Ouest. (2022). Ville de Montréal.
<https://montreal.ca/articles/les-ruelles-vertes-des-benefices-socio-ecologiques-pour-le-sud-ouest-15327>

Annexes :

Entretien Annabelle Mazoyer le 15/04/2022

Thématique	Questions	Réponses
L'histoire	<ul style="list-style-type: none"> → Depuis quand l'aménagement des ruelles est-il institutionnalisé ? → Est-ce que ça vient d'une appropriation sauvage dans un premier temps ? 	<ul style="list-style-type: none"> → Les ruelles étaient auparavant réservées au "gens qu'on ne voulait pas voir". Seulement beaucoup de crime, incendie (car entrepôt) ont eu lieu. = grande politique de revitalisation
Le rôle des habitants	<ul style="list-style-type: none"> → Est-ce qu'il y a eu une demande habitante ? → Comment est-ce utilisé tous les jours ? → Pourquoi ça marche ? 	<ul style="list-style-type: none"> → Les habitants qui impulsent le projet ne se connaissent pas. Se rassemble autour du projet et l'opportunité qu'offre la ville. Et surtout autour de valeurs écolo. → Pour que la ville accepte le projet de ruelle : 70% des habitants doivent accepter + au minimum 30% de propriétaires.
Les acteurs institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> → Qui encadre ? Asso, mairie ? → Réglementations ? 	<ul style="list-style-type: none"> → "Ecoquartier" = dérivé de la mairie d'arrondissement. <i>"Il s'agit d'un programme d'action et d'éducation environnementales ancré dans les milieux locaux et articulé autour des notions de sensibilisation, d'éducation relative à l'environnement (ERE) d'information, de formation et de participation citoyenne."</i> → Ecoquartier finance les enlèvements de béton pour les pratiques de jardinage. Accepte les projets de ruelle. → Régule la circulation pour la mobilité des services d'urgences = le mot à dire de la ville.
L'organisation quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> → Une autonomisation de ces pratiques est-elle envisageable ? → Sont-elles utilisées seulement par les 	<ul style="list-style-type: none"> → Une fois que le projet est enclenché, c'est une véritable communauté qui se crée autour de la ruelle. Echange et partage. → Certains projets de ruelles sont impulsés mais ne fonctionnent pas du tout. Ça dépend beaucoup des

	<p>riverains ? → Qui entretiens ? est-ce que c'est surveillé ?</p>	<p>habitants, et ça demande un entretien permanent. → Dépôt de dossier projet = écoquartier surveille un peu → Durée de projet illimité, si bien entretenu → Chaque projet s'adapte selon ses habitants. Beaucoup plus d'impulsion dans les quartiers populaires.</p>
--	--	---

Procédure :

Départ : habitant (se mobilise)

Consultation (flyer) avec un représentant de la mairie ("ton écoquartier")

Vote : habitants résidents (argument pour convaincre = on prend plus soin des lieux - de seringue - de déjection).

Dépôt du projet : financement = 150 000 dollars (essentiellement enlever le goudron).

Environ 10 ruelles sont attribuées par an.

Réunion de bilan espaces extérieurs Font Vert le 30/05/2022

Était présent :

- Nidal Abdelkrim - Aix Marseille Provence Métropole
- Nora Primus - Ville de Marseille
- Cabanon Verticale
- Les Marsiens
- La Compagnie des Rêves Urbains

Chargé de mission Politique de la Ville : gestion "tentaculaire" des financements pour Marseille, comprendre les projets qui marchent et pourquoi.

- Logirem :

Bilan d'un appel à projet qui date de 2020, se félicite d'être allé au bout du projet.

L'appel à projet politique de la ville sur les espaces extérieurs : idéal pour créer un partenariat institutionnel et associatif.

Retour sur les ateliers de concertation avec La compagnie des Rêves Urbains.

Etude faisabilité avec la Logirem.

Accord signé en décembre 2020.

3 zones retenus

5 ateliers de concertations “aller vers” : porte à porte

Longue période de creux car question d’installation d’un camp de rom’, soulèvement des associations de locataires.

Quelques dégradations depuis l’installation car lieux privilégiés par le réseau mais pédagogie avec les associations de quartiers.

- Les Marsiens :

Pour eux, très gros point positif, les habitants ont participé jusqu’au dernier moment : volonté que se soit parfait.

Les 2 semaines de chantier se sont très bien passées.

La communication reste compliquée car elle ne peut satisfaire tout le monde.

Essentiellement des mères avec enfants qui participent, très peu d’hommes.

- Cabanon Verticale :

Pas de culture du mobilier urbain dans les quartiers (design + convivialité).

Donc la livraison en temps court empêche d’avoir des éléments d’exemples. Prône le fait de prendre son temps.

Content du nouvel intérêt porté au quartier + démarche de faire pour les habitants.

- Compagnie des rêves urbains :

Ravis de ce genre de projet qui améliore le cadre de vie de manière quasiment immédiate.

Avec des dates fixes contrairement au NPNRU = confortable pour les assos.

Les habitants sont très reconnaissants du porte à porte mais il reste une majorité de la population qui est très cloîtrée.

Bien insisté sur le fait que c’est une phase “test” pour voir comment vivent les espaces pour le futur du quartier.

L’ANRU prend en compte le transitoire : “la culture change”.

Entretien Sami Ghzala le 09/05/2022

Équipe du verdissement citoyen Plateau Mont-Royal

Attaché politique avec un élu municipal de l’arrondissement du plateau Mont-Royal : chargé de verdissement.

Il existe un service à temps plein sur ces questions et lui est chargé de la médiation avec les citoyens. Le projet de ruelle change les habitudes des habitants, il faut donc communiquer avec eux. Expliquer le bien fondé des bienfaits des ruelles au niveau de la qualité de vie, de la convivialité, de la lutte contre les îlots de chaleur, de la baisse du nombre d'auto ...
Priorité pour la ville sur l'impact environnemental : meilleure qualité de l'air, avec moins d'asphalte.

Le projet est proposé par les citoyens, ils montent eux-mêmes et sont chargés de mobiliser les autres résidents.

Mais il existe malgré tout des réfractaires, ce sont souvent les propriétaires d'auto (ruelle parking). Mais aussi les extrêmes inverses : les familles qui veulent privilégier la sécurité des enfants.

La ruelle est un milieu de vie où tout type de personne rencontre notamment les extrêmes = pro écolo vs peur du changement.

Il y a malgré cela le maintien de certains accès véhicules : vivre ensemble = être conciliant. En cohabitant avec des tronçons champêtre.

Réelle prise en compte et écoute des envies et besoins.

Critère d'évaluation :

- potentiel de verdissement
- le plus d'appuis résident possible (au moins la moitié)

Pas possible de réaliser tous les projets : à peu près 6 par an.

Processus :

- projet déposé le 1er octobre
- visite d'évaluation
- pour réalisation l'été suivant
- travail en interne les plans avec archi, paysagiste, et urbaniste de la ville
- rencontre et formation du comité vert : 5 personnes
- dernière petites modifications
- présentation au reste des résidents + médiation
- travaux par la ville
- septembre = inauguration

Garde contact avec le comité, parfois pour relancer un coup de motivation. Peuvent être parfois rappelés pour des travaux d'entretien (changement bac, canalisation ...)

La ville a des spécialistes en jardinage et les habitants demandent souvent des conseils : préparation d'un guide avec les infos de base.

Une fois la ruelle terminée il y a possibilité de toujours la bonifier.

Le défis est de garder la mobilisation au sein de la ruelle pour pas qu'elle devienne défraîchis. Défis esthétique.

Mais dans tous les cas les effets positifs car on a enlevé l'asphalte (pas besoin d'entretien) + réduction de la facilité à circuler en auto.

Chaque année fin mai distribution de végétaux.

“Responsabilité partagé”

Il existe un peu de verdissement spontané mais souvent éphémère. Par exemple, les bac sont autorisés mais ne doivent pas entraver la circulation.